



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-troisième session

Rabat (Royaume du Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

**Aperçu des travaux de la FAO en Afrique sur la prise en compte des
conflits et les contributions à la paix**

Résumé

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a récemment effectué un bilan de la prise en compte des conflits et des contributions à la paix dans la région Afrique, en vue d'évaluer les pratiques et capacités actuelles à l'appui de son action en faveur de la paix et face aux situations de conflit. Ce bilan a comporté une étude documentaire et un examen des projets de la FAO de 2016 à aujourd'hui.

Si les interventions de l'Organisation en matière de prise en compte des conflits et d'édification de la paix sont prometteuses dans les contextes agropastoraux et auprès des populations déplacées, des progrès restent à faire s'agissant d'intégrer l'analyse des conflits dès la phase de conception et de prendre en compte les disparités en ce qui concerne les dynamiques relatives au genre et à l'âge. Les partenariats avec des institutions du système des Nations Unies et différents organes intergouvernementaux se sont multipliés, mais des lacunes subsistent au niveau de la coordination, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de projets conjoints. Le bilan souligne l'importance d'approfondir les partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans le domaine de la paix, et de faire en sorte que la prise en compte des conflits soit intégrée aux processus d'élaboration d'orientations techniques et d'évaluation des risques climatiques.

Les recommandations formulées préconisent entre autres de renforcer l'analyse des conflits, d'inscrire au rang de priorité la participation des femmes et des jeunes en tant qu'acteurs de l'édification de la paix, et d'institutionnaliser la prise en compte des conflits tout au long du cycle de vie des projets. Il ressort du bilan que la FAO, de par l'action qu'elle mène en coopération avec ses partenaires et les communautés, est appelée à contribuer à la paix et dispose des outils nécessaires pour améliorer la prise en compte des conflits. Les recommandations issues du bilan de la contribution de la FAO à la paix dans la région Afrique, notamment en faveur d'une meilleure coordination, d'interventions ciblées et de partenariats durables, devront être concrétisées par une intégration plus délibérée et plus systématique, dans la programmation de la FAO, d'approches complètes et novatrices tenant compte des conflits.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

I. Introduction

1. L'action de la FAO en faveur d'une paix durable, telle qu'elle est présentée dans le *Cadre institutionnel à l'appui d'une paix durable dans le contexte du Programme 2030*, repose sur la reconnaissance par l'Organisation de l'interdépendance entre la paix, la résilience et le développement durable. Le Cadre souligne la nécessité d'adopter des approches complètes et novatrices pour faire face aux conflits et promouvoir les processus de paix, en particulier dans les régions exposées aux crises telles que l'Afrique.

2. À sa 31^e session, en 2020, la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique a insisté sur l'urgence de lutter contre les conflits dans la région et souligné l'importance d'adopter des approches tenant compte des conflits afin de renforcer la résilience et de promouvoir le développement durable. Elle a appelé à déployer des actions collectives en vue de réduire les vulnérabilités et les risques auxquels sont confrontées les communautés des pays exposés aux crises – en particulier au moyen d'une approche axée sur le nexus action humanitaire-développement-paix (nexus HDP).

3. L'évaluation de la contribution de la FAO au nexus action humanitaire-développement-paix pendant la période 2014-2020, publiée en 2021, a souligné la nécessité pour la FAO de promouvoir des approches axées sur la dimension humaine dans ses programmes d'action humanitaire et de développement, et d'intégrer effectivement des objectifs liés à la prise en compte des conflits et à la paix dans ses interventions.

II. La sécurité alimentaire est l'une des clés d'une paix et d'une sécurité durables

4. Le bilan de la FAO en matière de prise en compte des conflits et de contributions à la paix en Afrique vise à concourir à la lutte contre les causes profondes de l'insécurité alimentaire sévère, dont les conflits et le changement climatique font partie, et à renforcer l'action menée le long du nexus HDP compte tenu du rôle clé joué par l'agriculture dans la sécurité alimentaire et la paix. Les interventions agricoles renforcent les systèmes agroalimentaires, sauvent des vies et protègent les moyens d'existence agricoles des plus vulnérables tout en améliorant la sécurité alimentaire, mais elles peuvent aussi contribuer à une paix et une sécurité durables.

5. Les objectifs du bilan sont multiples: offrir une vue d'ensemble de l'action de la FAO en matière de prise en compte des conflits et de contributions à la paix en Afrique, dans la perspective de la Conférence régionale pour l'Afrique de 2023; recenser les bonnes pratiques et rassembler des informations à leur sujet; et mettre à l'essai et affiner les voies d'accès à la paix mobilisées par la FAO, tel qu'indiqué dans le guide pratique de 2022 intitulé [Operationalizing Pathways to Sustaining Peace in the context of Agenda 2030](#) (fao.org).

6. Le bilan comporte deux grandes parties: une vue d'ensemble de ce que fait la FAO en matière de prise en compte des conflits et de contributions à la paix en Afrique, et une évaluation de la capacité dont elle dispose pour appuyer son action en faveur de la paix et face aux situations de conflit. L'étude réalisée a par ailleurs abouti à une série de fiches synthétiques sur les bonnes pratiques mettant en avant les contributions à la paix de la FAO dans des domaines thématiques et techniques clés, l'accent étant mis sur l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et la participation des jeunes.

7. La méthodologie employée pour réaliser le bilan a comporté une étude documentaire complète des documents de politiques, orientations techniques et analyses de conflits, complétée par des données collectées via des entretiens avec des informateurs clés et des séminaires de sensibilisation. Le fait d'inclure dans l'évaluation les contributions implicites à la paix a complexifié la sélection des projets,

pour laquelle il a fallu procéder de proche en proche afin de repérer les initiatives pertinentes s'inscrivant dans l'alignement des objectifs de l'Organisation en matière de contribution à la paix.

8. La partie consacrée au tour d'horizon de la prise en compte des conflits et des contributions à la paix propose une plongée dans les théories du changement/les voies d'accès utilisées par la FAO dans ses interventions en Afrique, le rôle des partenariats dans la contribution à la paix, les principaux risques associés aux interventions de la FAO en Afrique en matière de prise en compte de conflits, et l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'interventions prenant en compte les conflits et contribuant à la paix. Elle porte aussi sur les facteurs contextuels et institutionnels constituant les moteurs de la paix, et sur les principaux obstacles aux efforts de prise en compte des conflits et de contribution à la paix.

9. Un processus de sélection associant études documentaires, entretiens avec des informateurs clés et séminaires de sensibilisation a permis d'atteindre efficacement les objectifs du bilan. Les questions de genre et concernant les jeunes ont été prises en compte tout au long de l'évaluation, étant donné leur rôle en matière d'édification de la paix. La collecte et l'analyse des données a été centrée sur certains aspects clés de la problématique hommes-femmes et de l'autonomisation des jeunes, malgré l'intégration relativement récente de la prise en compte des conflits dans les initiatives de la FAO relatives à l'égalité entre les sexes et aux jeunes.

10. En résumé, le bilan offre une vue d'ensemble complète des contributions à la paix de la FAO en Afrique en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse qui rend compte de l'évolution du rôle de l'Organisation dans la résolution des conflits et l'édification de la paix. En faisant ressortir les principaux points forts, les défis à relever et les perspectives d'améliorations possibles, le bilan fournit de précieux éclairages pour guider les futurs efforts de la FAO en faveur de la paix sur le continent.

III. Renforcer le nexus action humanitaire-développement-paix

11. Le bilan a collecté des exemples de bonnes pratiques nouvelles: en matière de soutien aux contextes agropastoraux; dans les contextes de déplacement forcé; en matière de gouvernance des régimes fonciers; en matière de gestion des ressources naturelles; en lien avec les femmes et les jeunes; et en ce qui concerne les approches axées sur la cohésion sociale et la diplomatie technique en Afrique. Il a aussi mis en évidence de potentielles contributions à la paix supplémentaires en ce qui concerne les conflits entre l'humain et la nature, les systèmes semenciers, l'adaptation au changement climatique et la protection sociale.

12. Nouvelles pratiques prometteuses en matière de soutien aux contextes agropastoraux:

- a. Les interventions de la FAO en matière de soutien aux contextes agropastoraux agissent sur plusieurs problématiques, dont l'accès à l'eau et aux pâturages, les cultures endommagées, l'exclusion des femmes et des jeunes de la gestion des ressources naturelles, la faiblesse des mécanismes locaux de résolution de conflits, et l'image négative des communautés agropastorales.
- b. Ces interventions visent à contribuer à la paix par le renforcement de la production agricole et de la disponibilité des points d'eau, l'amélioration de la production de fourrage et de la vaccination du bétail, et la promotion de la cohésion sociale grâce à la résolution conjointe des problèmes et au dépassement des perceptions négatives. Par exemple, des projets transfrontières sont menés au Tchad, au Cameroun et au Niger, où la FAO s'est associée à des organisations partenaires telles que le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour régler les différends liés à la transhumance et à la gestion des ressources naturelles, ce qui a permis de réduire les conflits et d'améliorer les moyens de subsistance.
- c. Les initiatives de la FAO s'étendent à l'atténuation des conflits dans des régions comme le Soudan du Sud et la zone administrative d'Abeyi, où les interventions sont ciblées sur la lutte contre la violence liée au bétail et sur le dialogue communautaire, et conduisent à un recul de la violence et à un renforcement de la cohésion sociale. De plus, la FAO collabore avec des organes et organisations régionales tels que l'Autorité intergouvernementale pour le développement

(IGAD) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en vue de mettre au point des mécanismes de coordination en matière de prévention et de résolution des conflits, concrétisant ainsi son engagement en faveur de la paix et de la stabilité dans les contextes agropastoraux.

- d. Par l'intermédiaire d'approches novatrices telles que le Système d'alerte rapide préventif pour l'élevage (qui a été mis à l'essai à titre pilote au Kenya et va être étendu à l'Ouganda) et l'adaptation des méthodologies des écoles pratiques d'agriculture, la FAO s'emploie à démêler l'enchevêtrement complexe entre conflits, sécurité alimentaire, changement climatique, migration et déplacement, afin de favoriser la résilience et le développement durable au sein de communautés vulnérables.
13. Nouvelles pratiques prometteuses dans les contextes de déplacement forcé:
- a. Les initiatives de la FAO dans les contextes de déplacement sont conçues pour agir au niveau de plusieurs éléments déclencheurs de conflits, notamment la rareté des ressources naturelles et les lacunes en matière de gestion conjointe des ressources naturelles, et tiennent compte des incidences du changement climatique. En adoptant une approche ciblée inclusive, la FAO vise à aider à la fois les populations déplacées et les communautés hôtes, favorisant ainsi la coexistence pacifique et la collaboration.
 - b. Cette approche est particulièrement essentielle dans les contextes de déplacement, où les groupes vulnérables, par exemple les femmes, sont exposés à des risques tels que la violence liée au genre lorsqu'elles collectent du bois de chauffage. En améliorant l'accès au bois de chauffage et en mettant en place des mesures pour protéger les femmes, la FAO contribue à réduire les conflits et à renforcer la résilience des communautés.
 - c. Dans différents contextes de déplacement, la FAO met en œuvre des projets qui ciblent à la fois les populations hôtes et les populations déplacées, en vue d'améliorer les moyens d'existence et de promouvoir l'inclusion sociale. Par exemple, des projets au Burundi et au Burkina Faso mettent l'accent sur le renforcement de l'accès à la nourriture et aux moyens de production à la fois pour les rapatriés et les communautés hôtes.
 - d. Malgré les efforts déployés pour cibler soigneusement les interventions, des difficultés persistent, comme au Burkina Faso où les déplacés en ont retiré moins de bénéfices que les communautés hôtes, pour des raisons de qualité des terres. Ces complexités font ressortir la nécessité d'interventions sur-mesure adaptées aux réalités spécifiques des différents groupes dans les contextes de déplacement.
 - e. Outre le ciblage inclusif, la FAO s'emploie à mettre au point des interventions en vue d'améliorer les relations tendues entre les populations hôtes et déplacées. Les initiatives menées au Kenya, au Soudan et au Soudan du Sud passent par la fourniture de fourneaux à bon rendement énergétique et la promotion des échanges commerciaux entre les communautés hôtes et réfugiées, ce qui permet de réduire la concurrence vis-à-vis des ressources et de limiter l'exposition aux risques menaçant la sécurité des groupes vulnérables.
 - f. En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la FAO met en œuvre des projets au Kenya et en Ouganda pour renforcer l'intégration économique et l'autosuffisance au sein des communautés réfugiées et hôtes. Ces initiatives, dans le cadre desquelles sont fournis des intrants et des formations agricoles, intègrent aussi dans les activités de programme des mesures de prise en compte des conflits (sensibilisation à la violence liée au genre, par exemple), en vue de promouvoir la protection sociale et la coexistence pacifique au sein des communautés et entre elles.
14. Nouvelles pratiques prometteuses en matière de gouvernance des régimes fonciers:
- a. Le volet de l'action de la FAO consacré à la gouvernance des régimes fonciers en Afrique vise à réduire les différends résultant du manque de clarté des cadres réglementaires et des contradictions existant au sein des régimes fonciers traditionnels et formels. Étant donné qu'en

Afrique subsaharienne, plus de 60 pour cent des terres relèvent du droit foncier coutumier, tout l'enjeu est de combler le fossé entre ce dispositif et les cadres réglementaires formels.

- b. Les [Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale](#) (fao.org) offrent un cadre complet qui met l'accent sur la reconnaissance et la protection des droits fonciers des groupes marginalisés, tels que les éleveurs pastoraux et les femmes. La FAO recourt à des approches fondées sur la cartographie participative et le dialogue pour aider les communautés à accéder à la terre et à régler les différends, en mettant en avant des mécanismes non conventionnels en la matière.
 - c. Des initiatives participatives de cartographie des terres, menées par exemple au Burundi et en Sierra Leone, ont facilité la définition et la délimitation des droits communautaires et coutumiers, ce qui a permis d'éclaircir le droit foncier et de limiter les différends. En Sierra Leone, l'adoption d'une approche centrée sur la protection des terres communautaires concrétisée par des programmes de formation et de cartographie participative a permis d'autonomiser les femmes, avec pour résultat une amélioration de la sécurité foncière et une baisse de la discrimination sexuelle en matière de régime foncier.
 - d. Les plateformes multi-acteurs, qui favorisent la confiance et la coopération entre les parties prenantes, servent d'enceinte inclusive pour entretenir un dialogue et trouver des solutions. Dans des pays comme le Mali et la République-Unie de Tanzanie, ces plateformes ont été axées sur le renforcement des capacités en matière de règlement des différends, consolidant ainsi les relations entre éleveurs pastoraux et agriculteurs.
 - e. Les mécanismes non conventionnels de résolution de conflits sont essentiels dans le règlement des différends liés aux terres et le renforcement de la transparence au sein des institutions gouvernementales. En Eswatini et au Kenya, la FAO a apporté son appui en vue de consolider les commissions locales de médiation et d'arbitrage, contribuant ainsi à accroître l'efficacité en matière de résolution de conflits.
 - f. En Gambie, un projet du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a mis l'accent sur la cartographie des conflits, la formation des communautés et le renforcement des capacités à l'appui des institutions chargées de la gouvernance des terres, soulignant l'importance des interventions menées au niveau local pour régler les différends liés aux terres. Toutes ces initiatives mettent en lumière l'engagement de la FAO s'agissant de promouvoir la paix en améliorant la gouvernance des régimes fonciers et les mécanismes de règlement des différends dans toute l'Afrique.
15. Nouvelles pratiques prometteuses en matière de gestion des ressources naturelles:
- a. Les interventions de la FAO dans le domaine de l'irrigation, des forêts et des pêches mettent en lumière le potentiel de la gestion des ressources naturelles s'agissant de favoriser la cohésion sociale et de réduire les conflits liés à l'utilisation des ressources. Dans la région du Shabelle inférieur (Somalie), un projet d'irrigation axé sur la réhabilitation de canaux et le renforcement des comités de gestion des eaux a abouti à une baisse de 90 pour cent des conflits liés à l'eau pendant la durée du projet. Une formation en matière de gouvernance des eaux tenant compte des conflits a amélioré les relations entre les clans et permis le renforcement des échanges commerciaux entre les communautés. Ces exemples mettent en lumière la manière dont agit la FAO pour tirer parti des structures de gouvernance locale en vue d'assurer la gestion et la résolution des conflits.
 - b. Les interventions dans le domaine des forêts se sont révélées efficaces pour la cohésion sociale, particulièrement dans les zones arides où la concurrence pour le bois de chauffage entre les populations hôtes et déplacées est courante. Les initiatives de la FAO luttent contre cette concurrence en mettant en œuvre des stratégies de réduction des risques de violence liée au genre qui pèsent sur les femmes assurant la collecte du bois de chauffage.

- c. En ce qui concerne la gestion des pêches, la FAO emploie une approche écosystémique des pêches et applique le Code de conduite pour une pêche responsable, ce qui lui permet d'intégrer la prise en compte des conflits dans les pratiques de gestion des ressources naturelles. Au Soudan du Sud, le projet de la FAO dans le domaine des pêches vise à renforcer les moyens d'existence et l'édification de la paix en favorisant une utilisation durable des ressources halieutiques et en apportant un soutien à des plateformes de médiation à l'intention des pêcheurs de différentes origines ethniques.
 - d. Au Malawi, le projet met l'accent sur la surveillance des navires sur le lac Malawi en vue de réduire les conflits entre les navires commerciaux et les navires de pêche artisanale. Il vise par ailleurs à évaluer les mécanismes de partage des avantages entre les dirigeants locaux et les autorités de gestion des pêches, afin de calmer les tensions résultant des demandes contradictoires adressées aux pêcheurs. En harmonisant les structures de partage des avantages, la FAO s'emploie à résoudre des conflits de longue date et à promouvoir des pratiques de gestion durable des ressources. Ces exemples illustrent l'approche globale de la FAO en matière de gestion des ressources naturelles, qui met l'accent sur la participation des communautés, le règlement des différends, et la durabilité des moyens d'existence dans différents contextes sur le continent africain.
16. Nouvelles pratiques prometteuses en lien avec les femmes et les jeunes:
- a. Les initiatives en matière d'autonomisation des femmes et des jeunes s'appuient sur la conviction que ces deux groupes jouent un rôle essentiel dans la consolidation de la paix et la résolution des conflits. Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité sont centrés sur l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels en vue d'une paix durable.
 - b. Les dynamiques de genre et d'âge, conjuguées aux conflits, exacerbent les vulnérabilités et perpétuent les inégalités, comme en témoignent les risques accrus de violence liée au genre et de radicalisation des jeunes. Le Cadre institutionnel de la FAO à l'appui d'une paix durable, qui reconnaît ces complexités, souligne l'importance de remédier aux conséquences spécifiques des conflits sur les femmes et les jeunes.
 - c. Les actions visant à autonomiser les femmes et les jeunes dans les régions touchées par des conflits sont axées sur l'amélioration de l'accès de ces deux groupes aux ressources, aux processus de prise de décisions et aux mécanismes de résolution des conflits. Dans certains pays, comme la République centrafricaine et le Niger, la FAO collabore avec ONU-Femmes pour promouvoir l'autorité politique des femmes et améliorer les relations entre les communautés agricoles et pastorales.
 - d. Des approches telles que les clubs Dimitra, ainsi que les réformes foncières, facilitent la participation des femmes à la gouvernance et à la résolution des conflits, ce qui favorise l'autonomisation de celles-ci et la cohésion sociale. À Madagascar et dans les pays du Sahel, la FAO s'emploie à limiter le recours des jeunes à la violence en déployant des initiatives axées sur les possibilités d'emploi durables et la facilitation de la participation des jeunes aux dialogues sur les politiques.
 - e. Au Kenya, en Somalie et au Soudan du Sud, la participation des jeunes à la prise de décisions concernant l'accès à l'eau et l'utilisation de celle-ci – dont témoignent les accords de partage des ressources – ont favorisé la collaboration entre les communautés, constituant une approche durable pour la résolution conjointe des problèmes.
 - f. Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) mobilisent les leviers d'action que constituent les compétences agricoles et le soutien aux moyens d'existence en vue de faciliter la réintégration des anciens combattants dans les communautés locales. En République démocratique du Congo et en République centrafricaine, le partenariat de la FAO avec les programmes nationaux de DDR est centré sur la réduction des violences au sein des communautés et sur la fourniture d'une formation agropastorale aux anciens combattants.

- g. Toutefois, la lutte contre la violence liée au genre reste un enjeu majeur. L'initiative «Accès sûr aux combustibles et à l'énergie» de la FAO met en œuvre des mesures visant à atténuer les risques au moyen de la distribution de fourneaux à bon rendement énergétique et de la facilitation du dialogue entre les communautés de réfugiés et les communautés hôtes au Kenya et au Soudan du Sud. Malgré ces efforts, le fait de cibler les femmes et les jeunes pour leur apporter un soutien spécifique peut incidemment exacerber les tensions et accroître les cas de violences à l'égard des femmes dans les sociétés patriarcales, ce qui fait ressortir la nécessité d'adopter des approches tenant compte des questions de genre dans les situations de conflits.
17. Approches établies de la FAO susceptibles d'avoir une incidence sur la cohésion sociale, la diplomatie technique et d'autres éléments de contribution à la paix:
- a. La FAO a mis au point plusieurs approches ayant une forte incidence sur la cohésion sociale en ce qu'elles favorisent la confiance au sein des communautés et entre elles et en ce qu'elles contribuent à une résolution non violente des conflits.
 - b. Les écoles pratiques d'agriculture et les écoles pratiques agropastorales promeuvent le partage des connaissances agricoles et la collaboration des communautés. Par exemple, en République centrafricaine et en Ouganda, ces écoles ont facilité la réintégration d'anciens combattants au sein des communautés et ont amélioré les relations entre des groupes historiquement en conflit. Ces initiatives créent des espaces de dialogue et de partage des ressources, favorisant la cohésion sociale et réduisant les tensions concurrentielles concernant les ressources naturelles.
 - c. Les clubs Dimitra, implantés au Mali, au Niger et au Sénégal, mobilisent les communautés en vue de régler des problématiques socioéconomiques et d'améliorer les relations. Au Sénégal, les clubs facilitent les discussions, les projets communautaires et l'amélioration des relations parmi les villageois. Au Mali, ils ont contribué à la réduction des conflits au sein des communautés et facilité les accords entre les communautés pastorales et les groupes d'agriculteurs.
 - d. De plus, l'approche des «caisses de résilience», qui intègre des interventions techniques, économiques et sociales, renforce la résilience et la cohésion des communautés. Au Burundi et au Mali, cette approche a non seulement accru les possibilités économiques mais aussi favorisé la cohésion sociale au sein des communautés.
 - e. La FAO utilise la diplomatie technique pour traiter des questions de gestion des ressources naturelles transfrontières et de conflits transfrontaliers. La mise en place de plateformes régionales telles que la plateforme du bassin du fleuve Sénégal favorise la collaboration entre pays voisins, et encourage une gestion durable des ressources hydriques. De même, la participation de la FAO à des initiatives de gestion transfrontières dans des zones telles que le Grand Karamoja et le Sahel renforce la coordination et le dialogue entre les pays confrontés aux mêmes difficultés vis-à-vis des ressources.
 - f. Les conflits entre l'homme et la faune sauvage posent d'importantes difficultés dans les zones de conservation, exacerbant souvent les tensions entre les communautés et les entités chargées de la conservation. La FAO préconise des approches participatives qui incluent les communautés et les parties prenantes concernées dans la prise de décision relative à la conservation.
 - g. Plusieurs projets mis en œuvre au Zimbabwe sont un bon exemple d'actions menées en vue de renforcer la gestion des ressources naturelles par les communautés, favorisant la coexistence entre l'homme et la faune sauvage. De plus, l'accent mis par la FAO sur les systèmes semenciers et la résilience face au climat permet de remédier à la rareté des ressources et aux vulnérabilités des moyens d'existence exacerbées par le changement climatique. En encourageant les banques de semences communautaires et une agriculture intelligente face au climat, la FAO soutient l'action collective et l'atténuation des conflits dans les communautés qui dépendent des ressources.

18. Principaux risques des contributions à la paix de la FAO en lien avec la prise en compte des conflits:

- a. Dans les contextes fragiles et touchés par les conflits, les interventions peuvent incidemment produire des effets négatifs pour les populations ciblées et non ciblées. Ces effets négatifs peuvent nuire à l'efficacité et à la durabilité des interventions de la FAO tout en augmentant les risques pour les populations cibles. Repérer et suivre les risques en lien avec la prise en compte des conflits et adapter les programmes en fonction de ces risques est essentiel à l'amélioration de l'agriculture et à l'obtention de résultats en matière de sécurité alimentaire. Investir dans des approches tenant compte des conflits réduit la probabilité de concrétisation de ces risques, tandis qu'un suivi efficace tenant compte des conflits permet des adaptations susceptibles de faire baisser ces risques.
- b. Parmi les principaux risques en lien avec la prise en compte des conflits mis au jour par le bilan de la programmation de la FAO, on citera des risques liés aux achats, à la gouvernance, aux perturbations des marchés, à l'accès à la terre, à la sélection des bénéficiaires, aux rapports de force, aux inégalités et aux violences liées au genre.